

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Commune de TOURRIERS
Séance du 25/04/2014

L'an 2014 et le 25 Avril à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Laurent DANEDE, Maire.

Présent(s) : M. DANEDE Laurent, Mmes : BISOT Nadia, BROSSARD Julina, GERARDIN Marie-Anne, JOUBERT Corinne, VERGNAUD Nathalie, MM : FILLATRAUD Jean-Christophe, FRANCOIS DIT CHARLEMAGNE Régis, GENTET Frédéric, HAULBERT Ludovic, LUCAS Bruno, PAPON Bruno, ROUHAUD Henri

Absent(s) ayant donné procuration : MM : MORAIN Mickaël à M. PAPON Bruno, PAYRAUDEAU Alain à Mme GERARDIN Marie-Anne

Nombres de membre

- Afférents au Conseil municipal : 15
- En exercice : 15

Date de la convocation : 22/04/2014

Date d'affichage : 22/04/2014

Secrétaire de Séance : M. HAULBERT Ludovic

Ordre du jour

Vote des 4 taxes

Budget Principal : Vote du Budget Primitif 2014

Budget Annexe Assainissement : Affectation du résultat

Vote du Budget Primitif 2014

Enquête publique : Avis sur la création d'un centre de dépollution VHU

Questions diverses

Avant de commencer la séance, Jean-Christophe FILLARTRAUD demande la Compte rendu du dernier Conseil Municipal. Monsieur le Maire indique qu'il n'a pas été rédigé par manque de temps.

réf 2014023 : Vote des 4 taxes

Monsieur le Maire donne la parole à Corinne Joubert, Adjointe déléguée aux finances.

Corinne JOUBERT fait le point sur les taux des dernières années :

- Taxe d'habitation : 20,30 %
- Taxe foncière (bâti) : 21,98 %
- Taxe foncière (non bâti) : 66,31 %
- CFE : 20,86 %

Lors de la commission des finances, il a été fait le point sur une baisse des taux :

- Taxe d'habitation : 19,36 %
- Taxe foncière (bâti) : 20,97 %
- Taxe foncière (non bâti) : 63,25 %
- CFE : 19,90 %

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de délibérer les taux ci-dessus, incluant une baisse.

Jean-Christophe FILLATRAUD demande si la diminution proposée est le maximum qui

puisse être mis en place. Laurent DANEDE informe, qu'en effet, il y a eu plusieurs simulations mais que celle proposée n'impacte pas trop le Budget 2014 et permet un effort pour les ménages. Le Trésorier nous conseille cette diminution.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte les taux ci-dessus cités.

A la majorité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 5)

Budget Principal : Vote du Budget Primitif 2014

Laurent DANEDE donne la parole à Corinne JOUBERT qui détaille les différents comptes et chapitres.

Jean- Christophe FILLATRAUD demande une nouvelle fois une explication sur l'affectation du résultat de 2013. Laurent DANEDE répond qu'il n'y a pas lieu de revenir sur ce qui a été voté et validé par le Percepteur.

Question est posée sur le matériel des agents du service technique : Quand ils ont besoin de matériel, ils font remonter l'information au secrétariat ou aux élus.

Laurent DANEDE précise qu'un budget primitif n'est pas figé, c'est une précision pour l'année. A tout moment, des décisions modificatives peuvent être faites.

Il est procédé au vote du Budget Primitif 2014.

A la majorité (pour : 14 contre : 1 abstentions : 0)

réf 2014024 : Budget Annexe Assainissement : Affectation du résultat
Annule et Remplace la délibération n°2014009 du 14 mars 2014

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Laurent DANEDE, Maire.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013 du budget annexe Assainissement collectif,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

| | Résultat CA 2012 | Virement à la Section de Fonctionnement | Résultat de l'exercice 2013 | Restes à Réaliser 2013 | Solde des Restes à Réaliser | Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat |
|----------------|------------------|---|-----------------------------|------------------------|-----------------------------|---|
| INVESTISSEMENT | - 5 528.12€ | | 468 473.81€ | -1 056 413.00€ | - 1 056 416.00€ | - 462 945.69€ |
| FONCTIONNEMENT | 29 471.88€ | | -500.00€ | | | 28 971.88€ |

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

| | |
|---|-------------|
| EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2013 | 28 971.88€ |
| Affectation obligatoire : | |
| A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) | 28 971.00€ |
| Solde disponible affecté comme suit : | |
| Affectation complémentaire en réserves (c/1068) | |
| Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) | |
| Total affecté au c/1068 | 28 971.00€ |
| EXCEDENT D'EXECUTION CUMULE D'INVESTISSEMENT (R001) | 462 945.69€ |

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Budget Annexe Assainissement : Vote du Budget Primitif 2014

Laurent DANEDE détaille les différents comptes et chapitres.

Il est procédé au vote du Budget Primitif 2014.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Enquête publique : Avis sur la création d'un centre de dépollution VHU

Laurent DANEDE donne la parole à Frédéric GENTET qui donne des informations sur le dossier et l'enquête publique qui est en court.

Il y a lieu de donner un avis sur cette création. Jean-Christophe FILLATRAUD demande à rencontrer le propriétaire avant de prendre une décision.

La délibération est reportée au prochain conseil municipal.

Questions diverses :

- Programmation de la prochaine date du conseil : le vendredi 16 mai 2014
- Info sur les prochaines élections européennes du 25 mai 2014
- Suite à la question diverse de Jean Christophe FILLATRAUD au dernier conseil, Laurent DANEDE fait passer une copie de la Lettre de Mme LAURENT au Conseil Municipal pour info. Il lui fera une proposition de rendez-vous.
- Jean-Christophe FILLATRAUD donne un devis de L'entreprise CHEVALERIAS pour une autoportée. Il précise qu'un essai de matériel pourra être demandé.
- Julina BROSSARD demande une info sur la réunion du SIVOS ATAV. Nathalie VERGNAU Lui répond.
- Julina BROSSARD demande à Laurent DANEDE comment il va gérer son temps entre son travail, la mairie et la Communauté de Communes. Laurent DANEDE lui répond qu'il a une flexibilité au niveau de son travail, et qu'il a droit à 105h par trimestre de liberté pour le consacrer à la mairie plus des heures pour les réunions programmées en journée.
- Laurent DANEDE fait un information sur le nouveau bureau de la Communauté de Communes de la Boixe.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le maire lève la séance à 22h55.